



ISSOIRE, le jeudi 1er juillet 2004

APPAREILS CONCERNES :
AVIONS ISSOIRE AVIATION
APM20 - LIONCEAU

OBJET :
Entretoise de fixation du bâti moteur sur la cloison pare feu

VALIDITE

Ce Bulletin Service est applicable aux avions ISSOIRE AVIATION APM 20 Lionceau, du numéro 4 au numéro 12 inclus.

AVERTISSEMENT

Ce Bulletin Service « Impératif » fera l'objet d'une Consigne de Navigabilité EASA.

BUT

Afin d'éviter un possible mauvais amortissement des vibrations du moteur ou un risque de desserrage des fixations du bâti-moteur, remplacer les quatre entretoises RC 538-6 par des pièces neuves modifiées sur tous les avions en service et amender le couple de serrage indiqué sur le Manuel d'Entretien pour les vis correspondantes.

APPLICATION

1. Remplacer les quatre entretoises RC 538-6 par des entretoises neuves fournies gratuitement par ISSOIRE AVIATION. Voir les instructions correspondantes page suivante.
2. Corriger le couple de serrage indiqué page o-1 du Manuel d'Entretien : le couple de serrage des vis de fixation moteur et bâti moteur devient :
 - MINI : 2,7 m.daN (ou 27 m.N)
 - MAXI : 3,5 m.daN (ou 35 m.N)
3. Ces actions doivent être effectuées à la prochaine visite 100 heures dans les six prochains mois, à compter de la parution du présent BS, la première des deux échéances atteintes.

OUTILLAGE

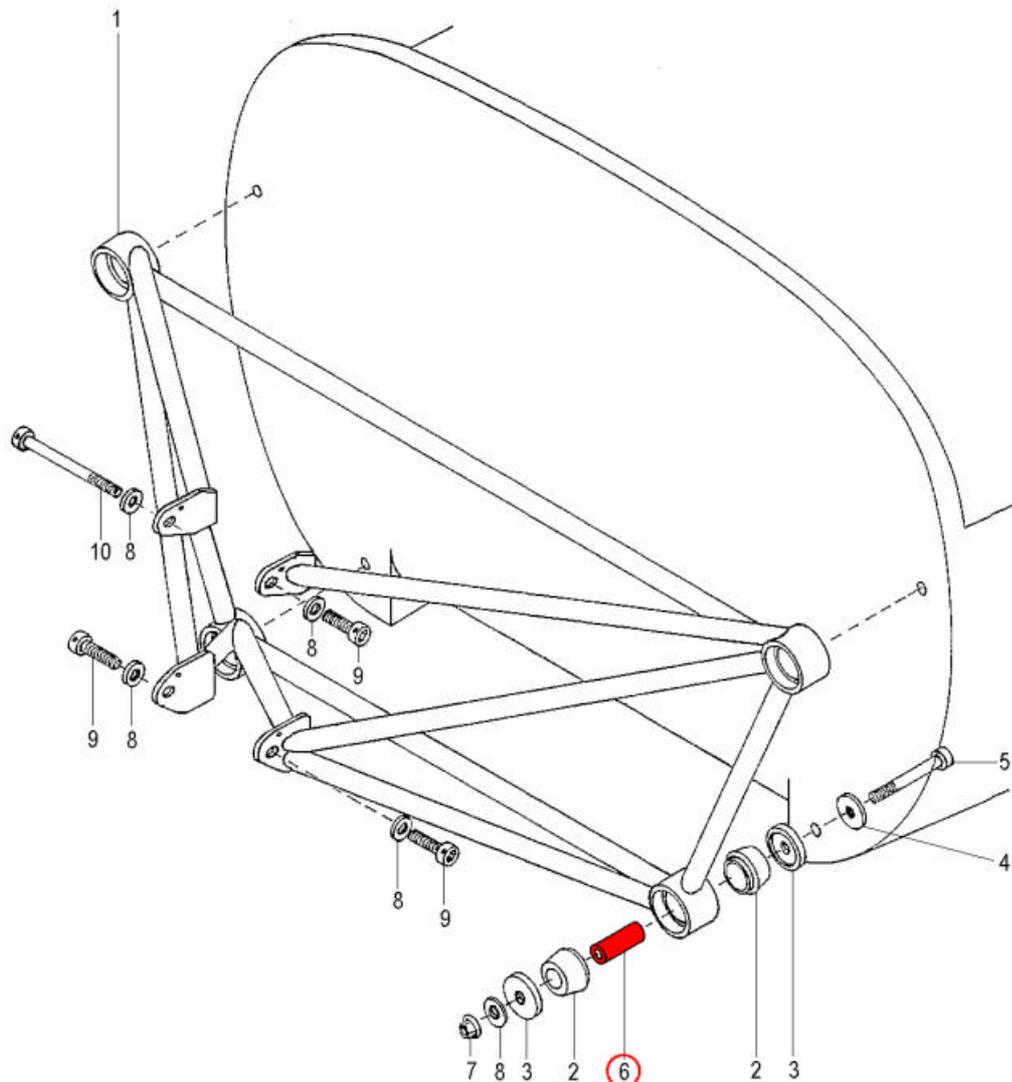
Cette opération ne nécessite que l'outillage habituel d'un atelier d'entretien, incluant une clé dynamométrique.



DESCRIPTION DU REMPLACEMENT DES ENTRETOISES

Déposer les capots moteur. Agir l'une après l'autre sur les quatre fixations. Retirer l'écrou, les rondelles et le caoutchouc extérieurs de la fixation puis l'entretoise RC 538-6, les repères successifs 7, 8, 3, 2 et 6 du schéma ci-dessous. Remettre le tout dans le même ordre en remplaçant l'entretoise RC 538-6 repère 6 par une neuve fournie.

Serrage : resserrer les écrous repère 7 avec une clé dynamométrique en la réglant sur 3 m.daN. Il faut parvenir au serrage mini : 2,7 m.daN, serrage maxi 3,5 m.daN.



MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION

Mentionner l'application du Bulletin Service n° 42 « Remplacement des entretoises de fixation du bâti moteur sur la cloison pare feu » dans le livret d'aéronef.